

Charte de l'adhérent G.V.

Septembre 2023

Chaque membre de la Gym Vitalité, de par son inscription, adhère à notre charte

Je suis conscient d'appartenir à une association animée par des bénévoles, je me conduis comme un membre et non comme un simple consommateur

Si je suis en retard mais accepté par l'éducateur, je me place au fond de la salle en passant par les côtés, par respect pour les autres adhérents et l'éducateur

Je badge au début de chaque cours

Je mets des chaussures propres exclusivement réservées au sport en intérieur avant de rentrer dans la salle et je me recharge à l'extérieur de la salle

Je respecte le matériel spécialisé mis à disposition par la Gym Vitalité et je participe à son rangement

Je fais preuve de civisme et je n'enchaîne pas un 2ème cours si je vois que celui-ci est surchargé

J'arrive quelques minutes avant l'heure du cours

J'adopte une attitude amicale et respectueuse vis-à-vis des éducateurs et des autres adhérents, afin que les cours se déroulent dans de bonnes conditions

J'apporte à chaque cours une serviette de grande taille pour protéger le tapis

J'assiste à un cours adapté à mon niveau physique et je ne multiplie pas les cours surchargés

J'assiste dans la mesure du possible à l'Assemblée Plénière afin de prendre part au fonctionnement de l'Association

